

REJOIGNEZ L'EQUIPE DU CMPP DE LA CHARENTE!

La FCOL, association gestionnaire du CMPP de la Charente, recrute en CDI à temps partiel **des psychomotricien.nes à** pour exercer sur les établissements de Cognac et Rouillac.

Le Centre Médico Psychopédagogique est un lieu de diagnostic et de soins. Il accueille des enfants et des adolescents en souffrance psychique, en difficultés relationnelles et (ou) scolaires.

Afin de renforcer l'équipes des psychomotriciennes en poste, le CMPP a 0,80 ETP de poste de psychomotricien.ne à pourvoir.

Les candidats peuvent nous faire part de leur souhait de temps de travail et de lieu d'exercice.

Horaires de travail:

Le CMPP de la Charente est ouvert 181 jours par an

- ⇒ 14 semaines de congés (congés annuels + congés trimestriels + congés de récupération suite à l'aménagement du temps de travail sur 12 mois)
- ⇒ Travail du lundi au vendredi

Spécificité:

Au sein du CMPP, un accord d'entreprise sur le temps de travail permet aux psychomotricien.nes de bénéficier de temps de travail personnel à hauteur de 11h45 par semaine pour un temps plein. Ce temps peut être effectué à domicile.

Missions:

- Réalisation de bilans psychomoteurs et rédaction de comptes rendus
- Mise en œuvre de rééducations psychomotrices en individuel ou en groupe
- Participation aux réunions de synthèse et aux réunions institutionnelles
- Participation à l'élaboration du projet de soin individuel.

Profil:

Diplôme en psychomotricité exigé Débutant.e acccepté.e

Conditions:

CDI

Convention Collective Nationale de Travail du 15 Mars 1966. Salaire selon la grille conventionnelle et selon expérience Salaire brut : à partir de 2138.71€ par mois pour un temps plein

Envoi des candidatures : ressources.humaines@fcol16.org